

CONTEXTE NATIONAL

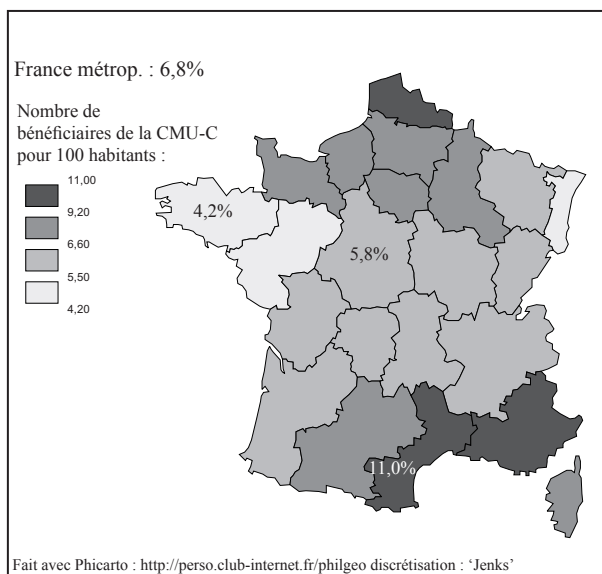
Mise en place par la loi du 29 juillet 1999, la couverture maladie universelle (CMU) a pour volonté d'assurer un meilleur accès aux soins pour les plus démunis. La CMU, depuis le 1^{er} janvier 2000, a pris le relais de l'Aide Médicale Départementale. Elle garantit à toutes personnes résidant en France de façon stable et régulière l'affiliation au régime général (CMU de base) et une couverture complémentaire gratuite pour les plus défavorisés (CMU complémentaire). Cette dernière donne accès, sous condition de ressource, à une couverture complémentaire assortie d'une dispense d'avance des frais. Le plafond des ressources (fixé au départ en fonction du seuil de pauvreté défini par l'INSEE) a été revalorisé périodiquement. Depuis le 1^{er} juillet 2006, ce plafond s'élève à 598,23 euros en métropole (662,84 euros pour les DOM). Au 31 décembre 2005, 1,7 millions de personnes bénéficient de la CMU de base et 4,7 millions de la CMU complémentaire. L'Aide Médicale de l'Etat (AME) est destinée à prendre en charge, sous condition de ressources, les frais de santé des personnes qui ne peuvent pas remplir les conditions de stabilité et de régularité de résidence pour bénéficier de la CMU et qui résident en France de manière ininterrompue depuis plus de trois mois.

Ce dispositif juridique et financier, mûri depuis les ordonnances de la sécurité sociale de 1945 qui mentionnaient un droit universel à l'assurance maladie, ne prend pourtant pas en compte toutes les limites de l'accès aux soins, qu'elles proviennent des personnes elles-mêmes (langue, méconnaissance du système, réticences aux soins) ou du système de soins (accessibilité culturelle, démographie médicale). Les 21 centres d'accueil, de soins et d'orientation (CASO) de la Mission France de Médecins du Monde ont accueilli, en 2004, 20 641 patients pour 40 625 consultations (dont 4 974 consultations dentaires). Parmi ces patients, 97% vivent avec un revenu inférieur au seuil CMU/AME et 80% n'ont pas de couverture alors qu'ils remplissent les conditions pour y prétendre. Aucun CASO n'est présent sur le territoire régional. Cependant, les Centres d'Examens de Santé (CES) proposent des examens périodiques de santé aux personnes qui ne bénéficient pas d'un suivi médical de prévention ou en marge du système de santé. Il en existe 6 en région Centre (Bourges, Chartres, Châteauroux, Tours, Blois, Orléans et son antenne à Montargis).

SITUATION EN RÉGION CENTRE : FAITS MARQUANTS

- Un taux de bénéficiaires de la CMU complémentaire inférieur au taux national dans tous les départements du Centre
- En 2004, 36 600 consultations dans les 6 Centres d'Examens de Santé (CES) soit 14,7 consultations pour 1 000 habitants
- Un recours aux soins médicaux et dentaires moins fréquent chez les personnes en situation de précarité
- Une prévalence de l'obésité jusqu'à 3 fois supérieure chez les jeunes femmes en situation de précarité

Part de bénéficiaires de la CMU-C dans les régions en 2005



Source : Fonds CMU

Exploitation ORS Centre

La **CMU de base** (Couverture Maladie Universelle) permet l'accès à l'assurance maladie pour toutes les personnes résidant en France de manière stable et régulière depuis plus de trois mois, et qui n'ont pas droit à l'assurance maladie à un autre titre (activité professionnelle, etc.).

• Un taux de bénéficiaires de la CMU complémentaire inférieur au taux national

Avec 143 600 bénéficiaires, 5,8% de la population régionale est couverte par la Couverture Médicalisée Universelle Complémentaire. C'est la 9^{ème} région la moins couverte des régions françaises. Depuis l'année 2000, ce taux connaît une lente augmentation (il était de 5,4% au 31 décembre 2000) contrairement à celui de la France dont la courbe stagne depuis 3 ans après une baisse sensible (7,3% en 2000, 6,7% en 2002 puis 6,8% depuis 2003).

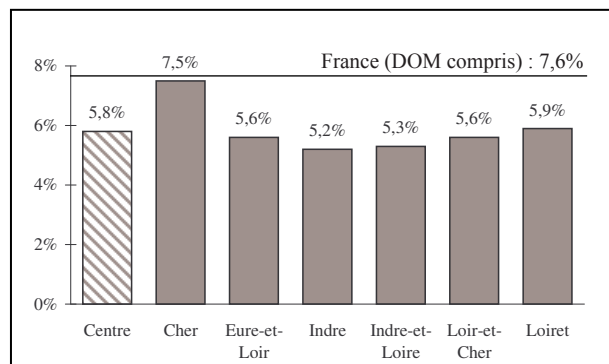
En France, 164 000 personnes ont bénéficié de l'Aide Médicale d'Etat en 2005 soit un taux de 2,7 pour 1 000 habitants. En région Centre, on a dénombré 1 917 bénéficiaires de l'AME (dont 954 sont domiciliés dans le Loiret) soit 0,8 pour 1 000.

La **CMU Complémentaire** (CMU-C), attribuée sous conditions de ressources, est une complémentaire santé gratuite qui prend en charge ce qui n'est pas couvert par les régimes d'assurance maladie obligatoire. Elle est accordée pour un an sous conditions de ressources : l'ensemble des ressources du foyer des 12 mois précédant la demande est pris en compte et ne doit pas dépasser un plafond.

L'**AME** (Aide Médicale de l'Etat) vise à permettre l'accès aux soins des personnes étrangères résidant en France de manière ininterrompue depuis plus de trois mois, mais qui sont en situation irrégulière (absence de titre de séjour ou de récépissé de demande).

L'ACCES AUX SOINS

Bénéficiaires de la CMU complémentaire dans les départements de la région Centre en 2005



Source : Fonds CMU

Exploitation ORS Centre

Nombre de consultations dans les centres d'examen de santé en 2004

	France	Région Centre
Personnes examinées	576 907	36 674
Taux pour 1 000 habitants	9,5	14,7
Part de personnes «précaires»*	29,6%	29,7%

Source : Données CES-CNAMTS-CETAF 2004

Exploitation ORS Centre

Profil des personnes reçues en consultation dans les CES de la région Centre en 2004

		France	Région Centre
Hommes		49,9%	47,6%
	Non-précaires	72,0%	72,9%
	Précaires	28,0%	27,1%
Femmes		50,1%	52,4%
	Non-précaires	68,9%	68,0%
	Précaires	31,1%	32,0%

Source : Données CES-CNAMTS-CETAF 2004

Exploitation ORS Centre

Age des personnes reçues dans les CES de la région Centre en 2004

Tranche d'âge	Non-précaire		Précaire	
	Nombre	Taux (%)	Nombre	Taux (%)
0-14 ans	1 017	3,9%	617	5,7%
15-24 ans	1 876	7,3%	2 519	23,1%
25-59 ans	17 897	69,4%	7 395	68,0%
60 ans et plus	5 001	19,4%	352	3,2%
Hommes	12 713	49,3%	4737	43,5%
Femmes	13 078	50,7%	6146	56,5%
Total	25 791	100%	10 883	100%

Source : Données CES-CNAMTS-CETAF 2004

Exploitation ORS Centre

• Des taux de bénéficiaires de la CMU-C inférieurs à la moyenne nationale dans tous les départements de la région

Dans les 6 départements de la région, le taux de bénéficiaires de la CMU complémentaire est inférieur à la moyenne nationale (DOM compris). Le Cher est le département où la proportion est la plus importante (7,5%). En revanche, dans l'Indre et l'Indre-et-Loire, les taux sont peu élevés (respectivement 5,2 et 5,3%). Globalement 143 604 bénéficiaires ont été recensés sur le territoire régional en 2005.

• 36 600 consultations effectuées dans les Centres d'Examens de Santé de la région en 2004

Cela représente un taux de 14,7 consultations pour 1 000 habitants (4^{ème} position des régions après la Guadeloupe, la Champagne et la Lorraine). Un peu plus de la moitié des patients sont des femmes (52% versus 50% pour l'ensemble de la France). La répartition par âge se fait comme suit : 16% ont moins de 25 ans (18% en France), 69% ont entre 25 et 59 ans (64% en France) et 15% ont 60 ans ou plus (19% en France). Le quart des patients occupent un poste d'ouvrier (35% des hommes et 17% des femmes) et 29% sont employés (17% des hommes et 39% des femmes). Parmi ces patients reçus dans les CES, 30% sont en situation de précarité (cf. encart). Plus de la moitié (55%) de ces personnes en situation de précarité sont des chômeurs, un quart touchent le RMI, 16% sont des jeunes entre 16 et 25 ans en insertion, enfin une minorité (3%) sont en Contrat Emploi Solidarité (CES).

* Situation de précarité

Les 5 catégories de personnes dites en «situation de précarité» sont définies par l'article 2 de l'arrêté ministériel du 20 juillet 1992 (publié au JO n°218 du 19 sept 1992) :

- les chômeurs,
- les bénéficiaires du RMI,
- les jeunes de 16 à 25 ans dans un dispositif d'insertion,
- les bénéficiaires d'un Contrat Emploi Solidarité (CES),
- les personnes sans domicile fixe (SDF).

• Une population précaire jeune et féminisée

Par rapport à la population non précaire reçue dans les CES, les personnes ayant un statut de précarité sont plus jeunes : 23% ont entre 15 et 24 ans (7% dans la population non précaire) et 3% ont 60 ans ou plus (19% dans la population non précaire). Il existe aussi une sur-représentation des femmes dans la population en situation de précarité : 56% des personnes reçues sont des femmes (51% dans la population non précaire). Cette proportion est un peu plus élevée qu'en France où 53% de la population précaire sont des femmes.

Chez les personnes non-précaires, 96% déclarent avoir un emploi stable, tandis que ce chiffre est de 47% chez les personnes touchées par la précarité.

● Un moindre recours au médecin pour les personnes en situation de précarité ...

Les personnes en situation précaire ont un moindre recours au médecin : la proportion de personnes n'ayant pas consulté de médecin depuis deux ans est 1,5 fois plus élevée chez les personnes en situation précaire. Les femmes sont proportionnellement trois fois moins nombreuses que les hommes à avoir un faible recours au médecin. Cela s'explique en partie par le suivi gynécologique. Le taux de non-recours et l'écart entre les hommes et les femmes diminuent avec l'âge. A 60 ans et au-delà, 4,8% des hommes et 3,3% des femmes n'ont pas vu de médecin depuis 2 ans ou plus.

● ... et un faible recours aux soins dentaires

Comme pour le recours au médecin, la part des femmes consultant peu le dentiste est plus faible que celle des hommes. En région Centre, un quart des hommes de 25 à 59 ans n'a bénéficié d'aucun soins dentaires dans les deux années qui ont précédé la consultation dans un des CES du Centre. Les femmes du même âge sont 13% à ne pas être allées chez le dentiste. La précarité, comme pour la médecine, est un frein à la consultation dentaire : près de 31% des hommes et 22% des femmes de 25 à 59 ans sont concernés par un faible recours au dentiste. L'écart entre les hommes et les femmes diminue également avec l'âge. A 60 ans ou plus, ce sont 21% des hommes et 16% des femmes qui ont un recours au dentiste antérieur à deux ans.

● La précarité, facteur d'obésité chez les femmes

L'obésité est définie, dans les Centres d'Examens de Santé, par l'indice de masse corporelle (IMC) calculé systématiquement pour tous les patients. Contrairement à la France, l'obésité, en région Centre, n'est pas plus fréquente chez les femmes que chez les hommes à tout âge. Avant 24 ans, les hommes qui ne sont pas en situation de précarité sont plus nombreux que les jeunes femmes à être concernés. A partir de 25 ans, la fréquence reste identique pour les deux sexes. On observe peu d'impact de la précarité sur l'IMC chez les hommes excepté à partir de 60 ans où le ratio est multiplié par 1,4. Chez les femmes, et les jeunes femmes en particulier, la précarité est un facteur d'obésité : avant 14 ans, le ratio est multiplié par 2 puis par 3,3 entre 15 et 24 ans, enfin par 2 avant 59 ans, avant de retrouver le même ratio que chez les hommes à partir de 60 ans. Cette tendance s'observe également à l'échelle de la France métropolitaine mais dans des proportions moindres.

● Une faible densité médicale

Le recours aux médecins et l'état de santé des populations consultant dans les CES sont liés à l'offre de soins de proximité. La région Centre, bien qu'elle ait une part de médecins conventionnés en secteur 2 inférieure à la moyenne française, souffre de sa faible densité médicale. Cela peut sans doute, expliquer, en partie, la part importante de personnes venant consulter dans les CES (14,7 pour 1 000 versus 9,5 pour la France).

Part des personnes n'ayant pas vu de médecin depuis 2 ans au moins

		France	Région Centre
Hommes 25-59 ans	non-précaires	9,5%	10%
	précaires	16,6%	15,3%
Femmes 25-59 ans	non-précaires	4,3%	3,3%
	précaires	6,4%	5,2%
Hommes	60 ans et plus	5,7%	4,8%
Femmes	60 ans et plus	3,2%	3,3%

Source : Données CES-CNAMTS-CETAF 2004

Exploitation ORS Centre

Part des personnes n'ayant pas vu de dentiste depuis 2 ans au moins

		France	Région Centre
Hommes 25-59 ans	non-précaires	20,4%	24,1%
	précaires	32,2%	30,8%
Femmes 25-59 ans	non-précaires	13,6%	13,5%
	précaires	21,1%	21,5%
Hommes	60 ans et plus	23,1%	20,6%
Femmes	60 ans et plus	18%	15,6%

Source : Données CES-CNAMTS-CETAF 2004

Exploitation ORS Centre

Taux des personnes touchées par l'obésité dans les CES de la région Centre

		Non-précaire	Précaire
Hommes	0-14 ans	5,2%	5,6%
	15-24 ans	4,2%	4,0%
	25-59 ans	11,5%	13,5%
	60 ans et plus	18,2%	25,7%
Femmes	0-14 ans	3,7%	7,3%
	15-24 ans	3,1%	10,4%
	25-59 ans	11,4%	22,0%
	60 ans et plus	18,5%	27,7%

Source : Données CES-CNAMTS-CETAF 2004

Exploitation ORS Centre

Part des médecins libéraux conventionnés en secteur 2

	France	Région Centre
Densité de médecins	187,2	153,9
Densité de dentistes libéraux pour 100 000 hab.	60,1	46,2
Part de médecins en secteur 2	23,9%	19,2%

Source : Données CES-CNAMTS-CETAF 2004

Exploitation ORS Centre

Chez un médecin conventionné en secteur 2, le prix appliqué est supérieur au tarif conventionnel. Les tarifs sont dits «libres» et les dépassements éventuels sont à la charge de l'assuré.

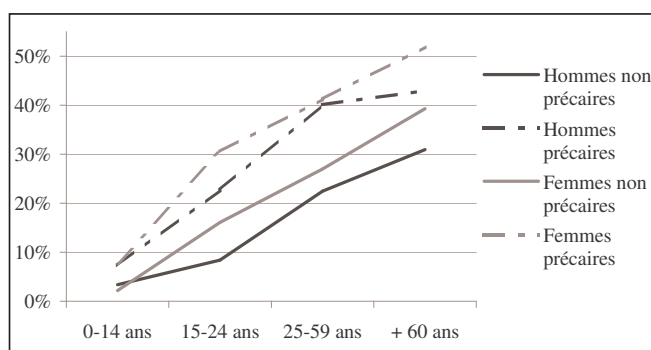
L'ACCES AUX SOINS

• Les personnes en situation de précarité ont une perception plus négative de leur état de santé...

Les personnes consultant dans les Centres d'Examen de Santé sont invitées à s'attribuer une note de santé allant de 0 à 10. Cette note permet de mesurer de façon objective les sentiments, les croyances et les idées que les personnes se font à propos de leur santé. Une note inférieure à 7 traduit une perception négative de son état de santé. Globalement, en France, la proportion de personnes s'attribuant une note inférieure à 7 accroît de façon linéaire avec l'âge. Elle est sensiblement supérieure pour les femmes. Cela se vérifie en région Centre où 40% des femmes s'attribuent une note inférieure à 7 contre 32% des hommes. Cet écart est particulièrement notable entre 15 et 24 ans et après 60 ans. Les personnes en situation de précarité s'estiment en moins bonne santé que les autres et ce, dès le plus jeune âge. Avant 15 ans, plus de 7% des patients précaires ont une mauvaise perception de leur état de santé contre 2 à 3% chez les enfants non précaires. L'écart s'accroît ensuite à tous les âges de la vie : à 60 ans et plus, 43% des hommes précaires s'attribuent une mauvaise note de santé contre 31% chez les hommes non précaires et 52% chez les femmes en situation de précarité contre 39% chez les femmes non précaires.

Part des personnes s'étant attribuées une note de santé inférieure à 7 dans les CES de la région Centre

		Non-précaires	Précaires
Hommes	0-14 ans	3,4%	7,3%
	15-24 ans	8,4%	22,7%
	25-59 ans	22,4%	40,1%
	60 ans et plus	30,9%	42,9%
Femmes	0-14 ans	2,2%	7,8%
	15-24 ans	16,1%	30,5%
	25-59 ans	27,0%	41,2%
	60 ans et plus	39,3%	51,9%



Source : Données CES-CNAMTS-CETAF 2004

Exploitation ORS Centre

• ... à juste titre

L'état fonctionnel des patients consultant dans les CES est mesuré à partir du nombre de caries dentaires non soignées, de la pression artérielle et de l'acuité auditive et visuelle. Tous ces indicateurs sont moins favorables chez les personnes en situation de précarité. L'exemple de l'acuité visuelle, pris ici, montre que la prévalence de troubles visuels augmente avec l'âge pour les deux sexes. Les personnes en situation de précarité présentent ces troubles plus tôt dans leur vie. Ainsi près de 20% des jeunes filles précaires ont un problème d'acuité visuelle contre 13% des jeunes filles non précaires. L'écart est moindre pour les garçons : 13% contre 11%. Après 60 ans, 52% des femmes et 48% des hommes en situation de précarité présentent ces troubles contre 45% des hommes et des femmes non précaires.

Taux des personnes présentant un trouble visuel dans les CES de la région Centre

		Non-précaire	Précaire
Hommes	0-14 ans	11,4%	13,5%
	15-24 ans	10,4%	13,2%
	25-59 ans	26,4%	35,1%
	60 ans et plus	44,6%	48,0%
Femmes	0-14 ans	12,6%	19,7%
	15-24 ans	10,9%	18,3%
	25-59 ans	27,4%	35,9%
	60 ans et plus	44,6%	51,7%

Source : Données CES-CNAMTS-CETAF 2004

Exploitation ORS Centre

Pour en savoir plus :

- Rapport de l'Observatoire de l'Accès aux Soins de la Mission France de Médecins du Monde, 2004, téléchargeable sur le site de Médecins du Monde : http://www.medecinsdumonde.org/publications/rapports/observatoire2005/publication_view
- Les bénéficiaires de la CMU au 31 décembre 2005, Etudes et Résultats n°512, août 2006, DREES
- Etat de santé et recours aux soins des bénéficiaires de la CMU, Etudes et Résultats n°294, mars 2004
- Géographie des la santé dans les Centres d'examen de santé, données régionalisées 2004, V. Dauphinot, C. Dupré, R. Guéguen, F. Naudin, CETAF, 2006